



SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT

FICHE ALERTE

SAVOIR REMPLIR SA FICHE "ALERTE"

Pourquoi remplir une fiche "Alerte" ?

La fiche "Alerte" permet à la FRAPNA de dresser un diagnostic rapide et efficace de l'atteinte à l'environnement afin d'en assurer le meilleur suivi. Les informations collectées permettent d'évaluer :

- la nature de l'atteinte à l'environnement ;
- le degré d'urgence à intervenir ;
- le type de traitement à apporter.

Que devient ma fiche, une fois envoyée à la FRAPNA ?

La fiche est reçue par le "correspondant-sentinelle". Si celle-ci est convenablement remplie, le correspondant saura rapidement quelle suite donner à l'alerte de la sentinelle. Selon les cas, deux traitements sont possibles :

- un traitement externe : transmission des éléments pour information aux autorités compétentes (services de la Préfecture, Procureur de la République...);
- un traitement interne : décision du Conseil d'Administration de la FRAPNA ou de son délégataire de se constituer partie civile, avertir la presse, etc.

La fiche "Alerte" est un outil de travail interne. La FRAPNA garantit l'anonymat des sentinelles dont les noms ne seront jamais communiqués.

Un engagement réciproque

La sentinelle offre sa connaissance du terrain : c'est à elle que revient la charge de communiquer l'ensemble des informations nécessaires à la FRAPNA.

En retour, la FRAPNA met à disposition les compétences de ses chargés de missions et de ses bénévoles. Le cas échéant, elle sollicite les outils développés par le tissu associatif de France Nature Environnement.

Un traitement transparent

La sentinelle pourra savoir où en est le traitement de son alerte, notamment via les outils de communication développés par la FRAPNA : lettre d'information électronique, lettre du hérisson dans l'Ain, site internet... En outre, la FRAPNA propose une permanence hebdomadaire dont le jour et les conditions sont communiqués à la sentinelle à l'occasion de son premier contact.

Le problème sera considéré comme pris en charge à hauteur de :

- 0% si la fiche est incomplète (l'information n'est pas transmissible) ;
- 25% dès lors que la fiche est convenablement remplie (l'information est transmissible) ;
- 50% dès lors que le "chargé de mission sentinelles" s'est saisi du problème (l'information est transmise) ;
- 75% dès lors que le problème a été traité ;
- 100% dès lors que la FRAPNA a informé la sentinelle de la suite donnée à son alerte (l'information est redescendue).

Comment remplir la fiche sentinelle ?

Inscrire ici vos coordonnées.
La FRAPNA garantit votre anonymat :
vos coordonnées ne seront jamais communiquées.
Indiquez la date de votre constat.

Le lieu
Nom du site concerné :
Coordonnées du site :
Informations complémentaires :

Dégradations observées

Vos coordonnées
Nom-Prénom de la sentinelle : Date d'observation :
Adresse :
Commune :
Tél : Courriel :

Indiquer ici les coordonnées du site et/ou joindre une copie de carte IGN. Pour la copie de carte, assurez-vous qu'elle permette de localiser le lieu, par exemple en y faisant figurer une ville, un village. Pour obtenir les coordonnées, vous pouvez vous rendre sur le site www.geoportail.fr. La marche à suivre est simple :
1/ Entrer le nom de la commune la plus proche sur la page d'accueil.
2/ L'échelle d'affichage se trouve à droite de la fenêtre. Choisissez 1:10 000.
3/ A gauche de la fenêtre, vous pouvez choisir d'afficher les cartes IGN. Les photographies aériennes s'affichent par défaut.
4/ Rechercher votre lieu en vous déplaçant à l'aide des outils situés à droite de la fenêtre.
5/ Les coordonnées géographiques apparaissent dans la fenêtre en bas à droite sous cette forme précise : Longitude 05°48'03"E, Latitude 46°09'47"N. Attention : les coordonnées s'affichant sont celles du pointeur de la souris, tout mouvement de celui-ci modifie l'exactitude du relevé.

Informations complémentaires
.....
.....
.....

Dégradations observées
 Atteinte à l'eau
 Pollution de l'air
 Pollution de l'eau
 Pollution du sol
 Destruction de l'espèce
 Destruction de milieu naturel
 Autre
S'agit-il d'une dégradation Est-elle ponctuelle ? reversible ?
Les intérêts de la sentinelle sont-ils touchés par la nuisance ?

Etat d'avancement
 Projet
 Avant-projet sommaire
 Soumis à enquête publique
 Vote de la collectivité sur la réalisation
 Constat

Délais et responsabilités
Cas de pollution / destruction :
L'acteur identifié est : Préciser :
La nuisance constatée par une autorité compétente (PV...) :

Travaux :
La réalisation prévue :
L'entreprise qui conduit les travaux :

Joindre également une photographie de l'atteinte observée.

Cocher les cases correspondantes et apporter les précisions nécessaires. Ces informations nous sont indispensables pour donner une suite à votre alerte. Contacter votre mairie.

Merci de préciser si la pollution, la destruction ou les travaux illégaux ont été constatés par les services de police et si un procès-verbal a été dressé.

Ces informations sont disponibles en mairie et sur site. Il est indispensable de bien distinguer le commanditaire (par exemple, une collectivité) de l'entreprise qui conduit les travaux.

Apporter ici toute précision que vous jugez importante.

Joindre également une photographie de l'atteinte observée.

Cocher les cases correspondantes et apporter les précisions nécessaires. Ces informations nous sont indispensables pour donner une suite à votre alerte. Contacter votre mairie.

Merci de préciser si la pollution, la destruction ou les travaux illégaux ont été constatés par les services de police et si un procès-verbal a été dressé.

Ces informations sont disponibles en mairie et sur site. Il est indispensable de bien distinguer le commanditaire (par exemple, une collectivité) de l'entreprise qui conduit les travaux.



SENTINELLE DE L'ENVIRONNEMENT

FICHE ALERTE

FICHE "ALERTE"

Vos coordonnées

Nom-Prénom de la sentinelle : Date d'observation :

Adresse :

Commune : Tél :

Courriel :

Le lieu

Nom du site concerné :

Coordonnées du site :

Informations complémentaires :

Dégradations observées

- Atteinte à l'eau Préciser :
- Pollution de l'air Préciser :
- Pollution de l'eau Préciser :
- Pollution du sol Préciser :
- Destruction de l'espèce Préciser :
- Destruction de milieu naturel Préciser :
- Autre Préciser :

S'agit-il d'une dégradation ponctuelle ? continue ?
 Est-elle réversible ? irréversible ? ne sait pas

Les intérêts de la sentinelle sont-ils touchés par la nuisance ? oui non

Etat d'avancement

- Projet Source d'information :
- Avant-projet sommaire
- Soumis à enquête publique En préciser les dates :
- Vote de la collectivité sur la réalisation
- Constat

Délais et responsabilités

En cas de pollution / destruction :

- Auteur identifié Préciser :
- Constatée par une autorité compétente (PV...) Préciser :

En cas de travaux :

- Délais de réalisation prévus :
- Nom de l'entreprise qui conduit les travaux :
- Ses coordonnées :
- Nom du commanditaire des travaux :
- Ses coordonnées :

Informations complémentaires

.....
.....
.....
.....

A retourner à : FRAPNA Isère - 5 place Bir-Hakeim - 38000 GRENOBLE

